



Création d'un sentier de randonnée afin de favoriser l'itinérance entre plusieurs sites touristiques majeurs de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Fédérer et promouvoir l'offre touristique itinérante



Maître d'ouvrage (raison sociale) :

Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Localisation

- Nom du GAL :

GAL du Velay + GAL Lafayette

- Communes du projet :

Communes de la Chaise Dieu, d'Allègre, de Saint-Paulien et du Puy-en-Velay, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Coût du projet

- Coût global de l'opération :

Coût réalisé de 13 214.16 €

- Montant de la subvention LEADER :

Aide LEADER Velay de 7 666 €

Contact du maître d'ouvrage

Sophie MEYER, Chef Service Tourisme

sophie.meyer@lepuyenvelay.fr

04.71.07.00.07

Brice ARNAUD, Directeur du Comité de

Randonnée Pédestre de Haute-Loire

contact@rando-hauteloire.fr

04.71.04.15.95

Présentation du projet :

La Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay forme, depuis 2017, un vaste territoire de 72 communes. La fréquentation touristique est polarisée par 2 sites majeurs : Le Puy-en-Velay et La Chaise Dieu. Afin de promouvoir ces sites et de renforcer leur mise en réseau, un sentier de randonnée a été créé et permet de relier ces sites en 4 jours en créant des étapes desservant 2 autres communes importantes : Allègre et Saint-Paulien.

Ce nouvel itinéraire à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay constitue un produit touristique complémentaire. Sa promotion et sa commercialisation est assurée par l'Office de Tourisme du Puy-en-Velay grâce à divers outils de communication (topoguide, panneaux d'informations sur les 4 principales communes traversées).

Ce nouvel équipement touristique permet de fédérer les acteurs touristiques autour d'un itinéraire structurant à l'échelle de ce territoire et permet d'envisager de nouvelles coopérations entre ces sites emblématiques qui sont également reliées par une ancienne voie ferrée.

Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Proposer une offre complémentaire à la clientèle itinérante afin de faire du Velay une destination à part entière et allonger la durée de séjour.

Type d'innovation / exemplarité :

Le projet répond aux attendus du programme puisque ce parcours utilise les outils numériques (mis en ligne des randofiches) et assure la mise en réseau des acteurs touristiques par la création de ce produit.

Réalisations :

Ce projet a permis la création et la promotion d'un produit touristique qui répond aux besoins identifiés par les acteurs touristiques de ce territoire.

Résultats / Valeur ajoutée du projet :

Ce nouveau sentier de randonnée permet de développer l'offre touristique locale et permet de répondre aux besoins de la clientèle itinérante pour des cheminements complémentaires.

Facteurs clés de l'innovation/exemplarité

- **Freins** : Nécessité d'entretien de nouveaux sentiers
- **Atouts** : Mise en réseau des acteurs autour de 2 sites touristiques majeurs

Transférabilité

- **Recommandations** : Mobilisation des acteurs touristiques locaux pour démontrer la pertinence du projet
- **Limites** : Visibilité d'une nouvelle offre qui nécessite une promotion adaptée par l'Office de Tourisme